

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Carmen Labbé

Date: 2026-01-14

Non à la voie de contournement, trop de risque à prendre comme le risque de manque d'eau, le dangé de passé trop près de Tafisa en cas de déraillement et de feu, si Tafisa devient en feu c'est la ville qui y passe au complet. La voie ferroviaire est bien à sa place actuelle, il doit y avoir un chauffeur à bord et un surveillant.